

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 20 mai 2020

La CFE-CGC Métallurgie signe, ce 20 mai 2020, avec l'UIMM, un manifeste visant à la reprise de l'activité industrielle post-COVID 19 et à la relance de l'industrie en France

La CFE-CGC Métallurgie signe, ce jour, un manifeste à destination des pouvoirs publics proposant nombre de pistes à mettre en œuvre immédiatement et jusqu'à la fin de l'année, visant à une reprise de l'activité industrielle préservant les emplois et les compétences.

Ces propositions s'articulent autour trois ambitions : préservation de l'emploi et de l'alternance, formation massive afin de développer les compétences, préparation de la relance industrielle.

La CFE-CGC est consciente que si rien n'est entrepris, la destruction massive d'emplois est à craindre. C'est avec détermination qu'elle a été acteur dans cette concertation, considérant que désormais l'enjeu central est celui de la préservation de l'emploi.

La CFE-CGC fait le pari que ces dispositifs pourront amortir de manière efficace la situation des entreprises en grande difficulté. Cependant, les pouvoirs publics doivent s'engager à les financer et à exiger des entreprises des engagements à la préservation de l'emploi. Ainsi, les entreprises auront des moyens à leur disposition afin de redémarrer une activité industrielle et surtout la pérenniser.

Dans ce cadre, la CFE-CGC dénoncera les entreprises qui pourraient céder trop facilement à la tentation de mettre en place des PSE alors que d'autres voies seraient mobilisables. Si tel était le cas, la CFE-CGC combattrait cette attitude.

Contacts presse

Gabriel Artero, président | 06 76 60 30 90

Fabrice Nicoud, secrétaire national à l'emploi-formation | 06 77 02 44 46